

Municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION

Avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 4 juillet 2023, par le conseiller Monsieur Ghislain Gagné, pour le règlement # 221 concernant les feux extérieurs dans la Municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg. Le projet de règlement est également présenté et déposé par le conseiller Monsieur Ghislain Gagné à cette séance.

Ce projet de règlement a pour objet l'émission des permis de brûlages et les feux extérieurs situés sur le territoire de la municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg

Ci-joint, le projet de règlement # 221 concernant les feux extérieurs.

Donné à Sainte-Hélène de Mancebourg, le 12 juillet 2023.

(Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, à l'église – les jours d'ouverture du bureau.)

Sylvie Boutin Bergeron, greffière-trésorière / d.g.
Pour la Municipalité